

Projet Pédagogique

Accueil de loisirs de Vouzon

3-11 ans

Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2026

Accueil collectif de mineurs



① / Descriptif du centre

A / Carte d'identité de l'organisateur

Adresse : 24 grande rue ,41600 Vouzon

Téléphone : 02 54 88 44 16

site web : <https://www.vouzon.fr>

Email : mairiedevouzon@wanadoo.fr



L'organisateur de L'ACM est la Mairie de Vouzon, située au 24 Grande Rue, 41600 Vouzon.

B / Lieu du séjour

Le séjour se déroulera à l'accueil de loisirs de Vouzon, qui accueillera un groupe de 24 maternels âgés de 3 à 6 ans ainsi que de 40 élémentaires âgés de 7 à 11 ans . Les locaux sont situés dans la cour des l'école. Le bâtiment périscolaire accueillera les plus de 6 ans et une classe de l'école maternelle les moins de 6 ans. Les locaux se trouve à proximité de la mairie ce qui facilite l'accès aux services communaux. À quelques pas de la structure, les enfants pourront profiter d'une aire de jeux, d'un grand étang ainsi que d'un vaste espace extérieur, favorisant les activités de plein air et les temps de détente. Le village dispose également de plusieurs commerces, permettant un environnement de vie pratique et sécurisé.

C / public accueilli

L'accueil de loisirs de Vouzon est destiné à l'ensemble des enfants inscrits au préalable. Sont accueillis en priorité les enfants résidant à **Vouzon**, **Souvigny-en-Sologne**, **Chaon** et **Sennely**, communes liées par un contrat Enfance Jeunesse avec la commune de Vouzon. Cette priorité vise à garantir l'accès aux enfants du territoire concerné par le dispositif.

D / La durée du séjour

Le séjour se déroulera du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2026. En excluant les weekends ainsi que le 14 juillet, jour férié durant lequel le centre sera fermé. La durée d'accueil correspond à 19 jours effectifs, organisés du lundi au vendredi.

E / Le transport

Le transport tout au long du séjour sera assuré par la Compagnie de bus " **autocar Hervé**" ou par l'autocar de communauté de commune cœur de Sologne en fonction de la disponibilité et de l'effectif d'enfants à transporter. Dans les transports la surveillance sécuritaire sera effectuée par notre équipe d'animation.

F

/L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique sera composée d'une directrice, Elsa, de 8 animateurs.

Maeva, Lou, Enzo, Margot, Emma, Lætitia, Maxance, Chloé.

G

/Les équipes techniques

Le fonctionnement du centre sera également assuré par une équipe de cuisine, dont les missions seront d'élaborer les menus, de préparer les repas, d'assurer les commandes, de veiller au nettoyage permanent de la cuisine et de rendre compte au directeur du suivi des stocks.

Par ailleurs, une équipe chargée de l'entretien des locaux interviendra durant toute la période afin de garantir la propreté, l'hygiène et le bon état des espaces utilisés par les enfants et les équipes.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

A / Qui l'a écrit

Le projet pédagogique est élaboré à partir du projet éducatif. Il est rédigé par le directeur de l'accueil de loisirs, en concertation avec l'équipe pédagogique. L'ensemble de l'équipe d'animation participe à sa construction, sous le pilotage du directeur, afin de garantir une mise en oeuvre cohérente et partagée sur le terrain. Il est indispensable que le projet pédagogique soit en adéquation avec le projet éducatif, afin d'assurer une continuité des valeurs, des objectifs et des actions menées auprès des enfants.

B / Disponible dans la structure








Le projet pédagogique est disponible au sein de la structure et mis à disposition des familles, afin de garantir la transparence du fonctionnement et des objectifs éducatif de l'accueil de loisirs. Il est également publié sur le site internet de la mairie de Vouzon et transmit à l'organisateur, permettant ainsi à l'ensemble des acteurs concernés d'en prendre connaissance .

/ Objectifs pédagogiques

1/ Objectif général

Permettre aux enfants d'être acteur de leurs vacances au sein de l'ACM .

2/ Objectifs opérationnels

-  Impliquer et intégrer les enfants durant leurs vacances.
-  Mettre à disposition du matériel sportif et manuel pour leur permettre de construire.
-  Écouter leurs idées et leurs envies.
-  Donner la possibilité à l'enfant de choisir ses activités en créant un planning d'activités, chaque enfant pourra se retrouver en ayant le choix entre différentes activités.
-  En aménageant des espaces adaptés à ses besoins selon les différents moments de la journée.
-  En faisant attention au rythme de chaque enfant, avec des temps libres, des temps d'échanges, des temps d'animations et des temps calmes.
-  En mettant en place des activités adaptées à l'enfant, lui permettant d'essayer et de réussir et surtout de s'épanouir dans les différents temps de la journée.

1/Objectif général

Transformer une situation de tension ou d'opposition en une opportunité de compréhension de coopération et si possible d'amélioration des relations.

2/Objectif opérationnels

- 👉 Mettre en place des temps d'échanges permettant à chacun de s'exprimer, que ce soit lors des temps collectifs ou de manière plus individualisé.
- 👉 Encourager les échanges au cours des activités.
- 👉 Développer des activités centrées sur l'expression des émotions.
- 👉 Organiser des ateliers autour de la communication non violente.
- 👉 Instaurer des outils de régulation de la parole, tel que le bâton de parole.
- 👉 Accompagner le groupe dans la recherche de solutions acceptables pour tous, dans le respect et l'intérêt de chacun.
- 👉 Favoriser un climat positif, en instaurant un environnement de confiance où les désaccords peuvent être exprimés sereinement.
- 👉 Définir des règles claires en début de séjour.
- 👉 Définir un enfant ou plusieurs volontaires qui jouera le rôle de médiateur accompagné par un adulte.

3

Le projet de fonctionnement:

A / Règles de vie adulte:

Les adultes intervenants au sein de l'accueil de loisirs s'engagent à adopter une posture professionnelle exemplaire. Il est strictement interdit de fumer en présence des enfants ainsi que dans l'ensemble des locaux. Aucun acte de violence, qu'il soit physique ou verbal, ne sera toléré. L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé durant les temps d'activités, afin de garantir une disponibilité totale auprès des enfants.

Les pauses devront être communes à l'ensemble de l'équipe et ne pourront en aucun cas être prises lors de moments clés nécessitant la pleine disponibilité de tous les encadrants.

B / Les relations avec les familles:

Les relations avec les familles sont un élément essentiel du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il est important d'instaurer un climat de confiance avec les parents, des temps d'échanges seront privilégiés, notamment en fin de journée, moment souvent plus propice aux discussions. L'équipe veillera à assurer un accueil quotidien chaleureux et bienveillant des familles, afin qu'elles se sentent impliquées et puissent confier leurs enfants dans des conditions rassurantes et sereines.

/ Les locaux sont composés :

Locaux - de 6 ans

- Une salle d'activité équipé de chaises et de tables.
- Un dortoir.
- 6 petits WC.
- Une douche.
- Une grande cour commune avec les plus grands et un préau.
- 1 WC animateurs.

Locaux + de 6 ans

- Une grande salle d'activité modulable en 2 parties.
- 3 WC pour les +6ans.
- 2 urinoirs.
- Une régie.
- D'une grande cour extérieure équipé d'un préau.
- 2 WC pour les animateurs.

Locaux animateurs et Direction

- 1 bureau (les animateurs ont la possibilité de venir se restaurer et prendre leur pauses).

/ L'accueil des enfants :

Dès leur arrivée, les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation, afin de leur permettre de prendre leurs marques et de se sentir à l'aise dans la structure. Cet accueil vise à instaurer un climat de confiance et de sécurité, présenter le fonctionnement du centre et à faciliter l'intégration de chaque enfant au sein du groupe.

Une journée type au centre de loisirs:

Horaires	Activité	Remarque/Objectifs
7h30/9h15	Accueil échelonné des enfants	Échange avec les familles, accueil individualisé
9h15/10h00	Temps collectif	Chants , danses, règles de vie, temps d'échange
10h00/11h30	Début des activités	Jeux collectif, activités manuelles, sortie
11h30/12h	Rangement, temps Libre	Retour au calme
11h45 /12h-13h15	Repas	Moments d'échanges autour d'un bon repas
13h45/15h	Sieste pour les petits	Moment de repos dans le dortoir pour ce qui en ont besoin
14h/14h30	Temps calme	Moment calme, possibilité de se reposer
14h30/16h00	Début des activités	Jeux ou activités manuelle ou autres ...
16h	Goûter	Pause conviviale
16h30/18h30	Départ échelonné des enfants	Transmission aux familles

L'équipe d'animation :

Composition de l'équipe :

Nom	Rôle	Diplômes/ Qualifications	Résponsabilités principales
Dessiaume Elsa	Directrice	BAFA / BAFD	Pilotage global du séjour, mise en œuvre du projet pédagogique, encadrement de l'équipe, suivi de la sécurité des jeunes.
Harrault Maéva	Animatrice	Cap petite enfance/ BAFA	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Lerasle-Quiles Lou	Animatrice	BAFA	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Mignan Enzo	Animateur	BAFA	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Pavard Margot	Animatrice	BAFA	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Bodros Emma	Stagiaire BAFA	stagiaire	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.

Nom	Rôle	Diplomes/ Qualifications	Résponsabilités principales
Laetitia Lafont	Animatrice	Cap petite enfance	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Junchat Maxance	Animateur	Bpjesp en cours	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.
Mercier Chloé	Animatrice	BTSA GPN en cours	Encadrement des activités, accompagnement des enfants, surveillance et application des règles de sécurité.

Planning horaires de l'équipe :

Semaine 1

Jour	7h30/17h00	8h00/17h30	8h30/18h00	9h00/18h30	7h30/14h30	9h00/16h	10h00/17h
Lundi 06/07	Elsa ,Lou, Maxance	Margot	Lætitia	Maëva , Chloé,Enzo		Emma	
Mardi 07/07	Maeva ,Lætitia, Enzo	Chloé	Lou	Elsa , Margot , Maxance			Emma
Mercredi 08/07	Elsa,Chloé, Margot	Maxance	Maéva	Enzo,Lou, Laétitia		Emma	
Jeudi 09/07	Lou, Lætitia, Maxance	Margot	Enzo	Maëva ,Elsa, Chloé		Emma	
Vendredi 10/07	Elsa, Chloé,Margot	Lætitia	Maëva	Lou, Maxance, Enzo	Emma		

Semaine 2

Jour	7h30/17h00	8h00/17h30	8h30/18h00	9h00/18h30	10h00/17h00	9h00/16h00
Lundi 13/07	Maeva, Enzo, Maxance	Chloé	Lætitia	Elsa, Lou, Margot	Emma	
Mardi 14/07						
Mercredi 15/07	Elsa, Chloé, Laetitia	Maeva	Enzo	Lou, Maxance, Margot		Emma
Jeudi 16/07	Lou,Maxance,Laetitia	Enzo	Maeva	Elsa, Chloé,Margot		Emma
Vendredi 17/07	Elsa, Chloé, Margot	Maëva	Enzo	Lou,Maxance,Laetitia		Emma

Semaine 3

Jour	7h30/17h00	8h00/17h30	8h30/18h00	9h00/18h30	10h00/17h00	7h30/14h30	9h00/16h00	11h30/18h30
Lundi 20/07	Lou, Elsa, Maxance	Chloé	Lætitia	Maeva, Margot, Enzo	Emma			
Mardi 21/07	Maeva, Chloé, Margot	Lou	Enzo	Elsa, Maxance, Lætitia			Emma	
Mercredi 22/07	Elsa, Lætitia, Enzo	Maeva	Maxance	Lou, Chloé, Margot				Emma
Jeudi 23/07	Lou, Maxance, Chloé	Enzo	Margot	Maeva, Elsa, Lætitia			Emma	
Vendredi 24/07	Elsa, Lætitia, Enzo	Lou	Chloé	Maeva, Maxance, Margot	Emma			

Semaine 4

Jour	7h30/17h00	8h00/17h30	8h30/18h00	9h00/18h30	10h00/17h00	11h30/18h30	9h00/16h00
Lundi 27/07	Maeva, Lætitia, Margot	Enzo	Chloé	Lou, Elsa, Maxance			Emma
Mardi 28/07	Lou, Elsa, Maxance	Lætitia	Margot	Maeva, Chloé, Margot	Emma		
Mercredi 29/07	Maëva, Enzo, Chloé	Lou	Lætitia	Elsa, Maxance, Margot		Emma	
Jeudi 30/07	Lou, Elsa, Margot	Chloé	Maxance	Maëva, Enzo, Lætitia	Emma		
Vendredi 31/07	Maëva, Maxance, Enzo	Margot	Lætitia	Lou, Elsa, Chloé			Emma



Rôles et fonctions de l'équipe :

le directeur-trice:

Le directeur de l'accueil de loisirs assure le bon fonctionnement du centre, la sécurité et le bien-être des jeunes. Il pilote le projet pédagogique, coordonne l'équipe d'animation, organise les activités et sorties, veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène et maintient les relations avec les familles et partenaires. Il est également chargé du suivi et de l'évaluation du séjour.

L'animateur-trice:

L'animateur accompagne les jeunes dans les activités, veille à leur sécurité et à leur bien-être, favorise l'autonomie et la socialisation, et met en œuvre le projet pédagogique sous la supervision du directeur. Il contribue également à l'encadrement quotidien, au respect des règles de vie et à la relation avec les familles.

L'évaluation :

Définition de l'évaluation :

L'évaluation est un processus visant à mesurer, observer et analyser les effets des actions pédagogiques et éducatives mises en place auprès des jeunes. Elle permet de savoir si les objectifs fixés ont été atteints et d'identifier les points à améliorer.

Comment évaluer ?

- Observation directe : surveiller le comportement, l'implication et la participation des enfants aux activités.
- Échanges et discussions : recueillir le ressenti des enfants et des familles pour ajuster le déroulement du séjour.
- Bilan quotidien : l'équipe note les réussites, les difficultés et les améliorations possibles pour le lendemain.
- Analyse collective : le directeur et l'équipe pédagogique se réunissent pour faire un point régulier sur le suivi global du séjour.

L'évaluation des stagiaires Bafa:

Les stagiaires BAFA feront l'objet d'un entretien individuel au moins une fois par semaine, afin de suivre leur parcours professionnel, d'observer leur évolution et leurs progrès dans leurs missions d'animation. Ces entretiens permettent également de rappeler les objectifs à atteindre et d'évaluer leur engagement, leurs compétences et leur capacité à mettre en œuvre le projet pédagogique au sein du centre.